

Compte-rendu pour affichage du Conseil Communautaire du 12 Avril 2018

Le 12 Avril 2018, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Tocane Saint Apre ; sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, à la suite de la convocation adressée le 05 Avril 2018.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire : 63

Nombre de membres titulaires présents : de la délibération N° 2018/75 à N° 2018/81 : 44 présents
de la délibération N° 2018/82 à N°2018/87 : 45 présents
de la délibération N° 2018/88 à N°2018/92 : 46 présents
de la délibération N° 2018/93 à N°2018/96 : 47 présents
de la délibération N° 2018/97 à N°2018/100 : 46 présents

Nombre de membres suppléants présents : 5

Nombre d'absents titulaires : de la délibération N°2018/75 à N°2018/81 : 19 absents titulaires
de la délibération N°2018/82 à N°2018/87 : 18 absents titulaires
de la délibération N°2018/88 à N°2018/92 : 17 absents titulaires
de la délibération N°2018/93 à N°2018/96 : 16 absents titulaires
de la délibération N°2018/97 à N°2018/100: 17 absents titulaires

Dont procurations : de la délibération N°2018/75 à 2018/81 : 7 procurations
de la délibération N°2018/82 à N°2018/87 : 7 procurations
de la délibération N°2018/88 à N°2018/92 : 7 procurations
de la délibération N°2018/93 à N°2018/96 : 7 procurations
de la délibération N° 2018/97 à N°2018/100 : 6 procurations

Mauricette LEMAZAVA est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Le procès-verbal du 29/03/2018 est adopté à l'unanimité

L'ajout de trois délibérations supplémentaires à l'ordre du jour a été accepté à l'unanimité (N° 2018-98 désignation des délégués de la Commune de Saint André de Double au SRB Dronne, la N° 2018-99 Tarification de la mise à disposition du matériel de prêt, et la N° 2018-100 accueil d'une stagiaire pour le service développement économique.

ADMINISTRATION GENERALE – Rapporteur Didier Andrieux

DELIBERATION N° 2018 / 75: MODIFICATION DES STATUTS DU SRB DRONNE

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité les modifications suivantes des statuts du SRB Dronne

- le transfert de l'ensemble des items de la compétence GEMAPI (1, 2, 5 et 8),
- l'adhésion d'une nouvelle collectivité (la Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne pour le compte de ses communes)
- l'extension de son périmètre (avec l'adhésion de 4 nouvelles communes sur le territoire de la Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne, d'une nouvelle commune sur la Communauté de Communes Périgord Nontronnais, et de la commune de saint André de Double sur la Communauté de Communes du Pays Ribéracois).

FINANCES – Rapporteur Jean-Marcel Beau

DELIBERATION N° 2018 / 76 : AFFECTATION DES RESULTATS 2017 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZAE LE JARISSOU

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'affectation du résultat 2017 du budget annexe de la ZAE le Jarissou comme suit

SECTION D'INVESTISSEMENT :

-compte 001 déficit d'investissement reporté : 65 630.23 €
-compte 1068 excédent de fonctionnement affecté : 65 630.23 €

DELIBERATION N° 2018 / 77 : ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2018 DE LA ZAE LE JARISSOU

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le budget annexe 2018 de la ZAE le Jarissou , équilibré en section de fonctionnement à 441 821.19 € et en section d'investissement à 496 461.46€

DELIBERATION N° 2018 / 78 : AFFECTATION DES RESULTATS 2017 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DE VILLETUREIX

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'affectation du résultat 2017 du budget annexe de la ZAE de Villeteureix comme suit

SECTION D'INVESTISSEMENT :

-compte 001 excédent d'investissement reporté : 10 108.50 €

DELIBERATION N° 2018 / 79 : ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2018 DE LA ZAE DE VILLETUREIX

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le budget annexe 2018 de la ZAE de Villeteureix équilibré en section de fonctionnement à 481 712.84 € et un déséquilibre en section d'investissement avec en recettes 482 275.56 € contre 452 052..56 € en dépenses.

DELIBERATION N° 2018 / 80 : AFFECTATION DES RESULTATS 2017 DU BUDGET ANNEXE DE L'UNITE DE TRAITEMENT DES MATIERES DE VIDANGE

Il convient de reprendre dans le budget 2017 de l'UTMV les résultats cumulés suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

-compte 001 excédent d'investissement reporté : 7 168.50 €

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'affectation du résultat 2017 du budget annexe de l'unité de traitement des matières de vidange

DELIBERATION N° 2018 / 81 : ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2018 DE L'UNITE DE TRAITEMENT DES MATIERES DE VIDANGE

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le budget annexe 2018 de l'unité de traitement des matières de vidange équilibré en section d'investissement à 7 168.50 €

DELIBERATION N° 2018 / 82 : AFFECTATION DES RESULTATS 2017 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'affectation du résultat 2017 du budget annexe du lotissement des Burelles comme suit

SECTION D'INVESTISSEMENT :

-compte 001 déficit d'investissement reporté : 38 397.59 €

-compte 1068 excédent de fonctionnement affecté : 38 397.59 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

-Compte 002 excédent de fonctionnement reporté : 3.20 €

DELIBERATION N° 2018 / 83: ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2018 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le budget annexe 2018 du budget annexe du lotissement, équilibré en section de fonctionnement à 282 413.66 € et en section d'investissement à 318 646.43 €

DELIBERATION N° 2018 / 84 : AFFECTATION DES RESULTATS 2017 DU BUDGET ANNEXE DU SPANC

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'affectation du résultat 2017 du budget annexe du SPANC comme suit :

Il convient de reprendre dans le budget 2018 du budget annexe du SPANC les résultats cumulés suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

-compte 001 excédent d'investissement reporté : 1 564.78 €

-compte 1068 excédent de fonctionnement affecté : 4 526.22 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

-Compte 002 excédent de fonctionnement reporté : 110 788.76 €

DELIBERATION N° 2018 / 85: ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2018 DU BUDGET ANNEXE DU SPANC

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le budget annexe 2018 du budget annexe du SPANC, équilibré en section de fonctionnement à 335 313.00 € et en section d'investissement à 55 625.24 €

DELIBERATION N° 2018 / 86 : AFFECTATION DES RESULTATS 2017 DU BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'affectation du résultat 2017 du budget annexe de l'Office de Tourisme Intercommunal comme suit

Il convient de reprendre dans le budget 2018 du budget annexe de l'Office de Tourisme Intercommunal les résultats cumulés suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

-compte 001 excédent d'investissement reporté : 1 748.00 €

DELIBERATION N° 2018 / 87 : ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2018 DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le budget annexe 2018 du budget annexe de l'office du tourisme intercommunal, équilibré en section de fonctionnement à 265 892.34 € et en section d'investissement à 5 954.60 €

DELIBERATION N° 2018 / 88 : AFFECTATION DES RESULTATS 2017 DU BUDGET ANNEXE DU VILLAGE DE BEAUCLAIR

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'affectation du résultat 2017 du budget annexe de du Village de Beauclair comme suit :

Il convient de reprendre dans le budget 2018 du budget annexe du Village de Beauclair les résultats cumulés suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

-compte 001 déficit d'investissement reporté : 4 458.65 €

-compte 1068 excédent de fonctionnement affecté : 2 269.12 €

DELIBERATION N° 2018 / 89 : ADOPTION DU BUDGET ANNEXE 2018 DU VILLAGE DE BEAUCLAIR

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le budget annexe 2018 du budget annexe du village de Beauclair, équilibré en section de fonctionnement à 65 265.03 € et en investissement à 5 792.65€ €

DELIBERATION N° 2018 / 90 : AFFECTATION DES RESULTATS 2017 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE ADS

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'affectation du résultat 2017 du budget annexe du Service ADS comme suit :

Il convient de reprendre dans le budget 2018 du budget annexe du service ADS les résultats cumulés suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

-compte 001 excédent d'investissement reporté : 65.00 €

DELIBERATION N° 2018 / 91 : ADOPTION DU BUDGET ANNEXE SERVICE ADS 2018

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le budget annexe 2018 du budget annexe du service ADS, équilibré en section de fonctionnement à 151 002 € et en section d'investissement à 905 €

DELIBERATION N° 2018 / 92 : AFFECTATION DES RESULTATS 2017 DU BUDGET PRINCIPAL

Les résultats 2017 du Budget Principal se présentent comme suit :

En plus de ces résultats, il convient de reprendre dans le budget principal 2018 les résultats cumulés du budget annexe du Centre Social et Culturel Intercommunal, clôturé au 31/12/2017, qui s'élèvent à :

*excédent d'investissement : 60 859.06 €

Il convient de reprendre ces résultats dans le budget principal 2018 de la façon suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

-compte 001 déficit d'investissement reporté : 749 640.32 €

-compte 1068 excédent de fonctionnement affecté : 654 968.82 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

-Compte 002 excédent de fonctionnement reporté : 475 066.56 €

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'affectation du résultat 2017 du budget principal

DELIBERATION N° 2018 / 93 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions) le budget primitif 2018 du budget principal équilibré en section de fonctionnement à 13 270 118.59 € et en section d'investissement à 5 868 629.81 €

DELIBERATION N° 2018 / 94 : ADOPTION DES TAUX DE FISCALITE DES MENAGES 2018

Il est proposé d'adopter les taux de la fiscalité ménage comme suit, selon une augmentation des taux de 1.5 % par-rapport à 2017:

TAXES	BASES PREVISIONNELLES 2018	PROPOSITION TAUX 2018	PRODUIT ATTENDU 2018
T.H.	24 843 000	9.47%	2 352 632 €
F.B.	18 338 000	12.98 %	2 380 612 €
F.N.B.	1 466 000	44.80 %	656 799 €
Total			5 390 043 €

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'adoption des taux de fiscalité des ménages 2018

DELIBERATION N°2018 / 95: ADOPTION DU TAUX DE LA COTISATION FONCIERE UNIQUE 2018

ANNEE	2018
BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLE	2 867 000
TAUX	28.73 %
PRODUIT ATTENDU	823 852 €

Le taux de la CFE est inchangé depuis 2014.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'adoption du taux de la cotisation foncière unique 2018

DELIBERATION N° 2018 / 96 : ADOPTION DU TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2018

ANNEE	2018
BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLE	18 669 403
TAUX	11.91 %
PRODUIT ATTENDU	2 222 712 €

Le taux de la TEOM est en baisse par-rapport à 2017 (12.09%)

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'adoption du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2018

DELIBERATION N° 2018 / 97 : REALISATION D'UN EMPRUNT DE 640 000 Euros POUR LE CENTRE d'HEBERGEMENT BEPOS DE SIORAC DE RIBERAC

Le plan de financement du BEPOS fait apparaître un besoin de financement de la CCPR à hauteur de 640 000 €. La MFR et la Communauté de Communes ont signé un protocole d'accord précisant que la MFR prendra intégralement en charge l'emprunt contracté par la collectivité sur la base d'un loyer annuel de 26 500 €.

Il est proposé de contracter un emprunt « Croissance Verte » de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). En effet, cet organisme, contrairement aux autres banques, propose des emprunts sur une durée

supérieure à 25 ans, ce qui permet de diminuer l'échéance et de se rapprocher du montant de loyer défini pour la MFR.

La proposition de la CDC est la suivante :

Montant : 640 000 €

Durée : 30 ans

Taux d'intérêt : Livret A + 0.75% (soit 1.50% aujourd'hui)

Commission d'instruction : 380 €

Périodicité : trimestrielle

Amortissement : prioritaire (échéance constante)

Durée du préfinancement : 18 mois

Montant des échéances : 27 423.72 €

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité la réalisation de l'emprunt selon les conditions précitées.

DELIBERATION N° 2018 / 98 : DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE DE SAINT ANDRE DE DOUBLE AU SRB DRONNE

Rapporteur : Didier Bazinet

Suite à la modification de périmètre du SRB Dronne il convient de désigner les délégués de la commune de SAINT ANDRE DE DOUBLE.

Sur proposition du conseil municipal:

Titulaire: Ginette CHOUCHERIE

Suppléante: Thiphaine NADOT

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité la désignation de ces délégués

DELIBERATION N° 2018/99 TARIFICATION DE LA MISE A DISPOSITION DU MATERIEL DE PRET

Rapporteur Philippe Dubourg

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité la tarification de la mise à disposition du matériel de prêt comme suit

La tarification proposée est la suivante :

- | | |
|---|---------|
| <input type="checkbox"/> Sonorisation | 25 € |
| <input type="checkbox"/> Grilles d'exposition X06 | Gratuit |
| <input type="checkbox"/> Vidéoprojecteur | Gratuit |
| <input type="checkbox"/> Eclairage | 25 € |
| <input type="checkbox"/> Tivolis | 100 € |
| <input type="checkbox"/> Chapiteaux de 4x4m | 50 € |

Ces tarifs s'appliquent pour une durée de 3 jours. Pour les actions propres à la CCPR ou celles dont elle est partenaire, cette tarification ne s'applique pas. Le prêt de matériel est fonction de sa disponibilité. Le service donnera réponse dans un délai de deux semaines après dépôt de la demande.

DÉLIBÉRATION N°2018/100 RELATIF À L'ACCUEIL D'UNE STAGIAIRE POUR LE SERVICE DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Rapporteur : Patrice Favard

Le Conseil communautaire approuve à l'unanimité l'accueil dans le cadre de sa politique de développement économique au pôle de Verteillac une stagiaire du 26/04/2018 au 6/07/2018, son stage a pour thème : «réseau épicerie fine. La gratification totale due pour 46 jours (368 heures) est de 1 380 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h27